



Programme



- 1- **L'obtention du brevet et les certificats complémentaires de protection, bio/médical** : Conditions de brevetabilité et procédures de dépôt français et européen.
- 2- **L'exploitation du brevet** : Actes et actions en contrefaçon, contrats d'exploitation, titularité du droit et inventions de salariés

Chaque thème envisage les décisions de jurisprudence française et européenne de l'année écoulée.

Lieux, dates et horaires :

L'obtention du brevet : Hotel Charlemagne, 23 Cours Charlemagne, 69002 Lyon
Jeudi 27 novembre 2025 de 9h30 à 17h30

L'exploitation du brevet : Hotel Charlemagne, 23 Cours Charlemagne, 69002 Lyon
Vendredi 28 novembre 2025 de 9h30 à 17h30

Tarifs

Tarif normal :

1 jour = 815 € HT – 978 € TTC

2 jours = 1 375 € HT - 1 650 € TTC

Pour les membres ASPI / GRAPI / LES France :

1 jour = 755 € HT – 906 € TTC

2 jours = 1 285 € HT - 1 542 € TTC

Pour les membres de soutien ASPI : 50 € TTC chaque séance

Inscription en ligne sur notre site www.fnde.asso.fr ou par courriel adupont@fnde.asso.fr
Personnes en situation de handicap : Merci de contacter le secrétariat général au +33 (0)1 42 66 18 19

Intervenants

Christian LE STANC, Cabinet Le Stanc, Professeur émérite
Jacques RAYNARD, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Président de la FNDE
Privat VIGAND, Professeur au CEIPI